

LE REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

Le registre dématérialisé est un site internet dédié à l'enquête publique permettant le dépôt et la consultation sécurisés des observations directement en ligne dans le respect de la législation.

Pourquoi l'utiliser?

L'autorité organisatrice

- Outil clé en main pour permettre la dématérialisation
- Respect de la législation et des contraintes réglementaires

Le commissaire enquêteur

- Centralisation de l'ensemble des contributions sur un seul et même support
- Outils de statistique et d'analyse mis à disposition

Le citoyen

- Mise à disposition du dossier de l'enquête
- Participation simplifiée et sécurisée en déposant sa contribution en ligne 24h/24, 7j/7

Comment en bénéficier ?

Nous contacter dès le début du projet d'enquête



Mise en place d'une adresse URL et d'une adresse mail dédiée



Finalisation du dossier d'enquête



Ouverture du registre



Vérification et validation du registre



Mise en ligne du dossier d'enquête